

Église de Tignée – Documents récents issus de la Presse

Sommaire

Date	Média	Titre	Page
27/01/2021	RTC	Soumagne : Nouvelle vocation pour l'Église de Tignée	2
28/01/2021	La Meuse Marc Gérardy	L'église de Tignée (Soumagne) transformée en appartements : un projet pilote d'Ecetia	3
16/02/2021	Le Soir Éric Deffet (avec P. Le.)	Habiter une église, ce sera possible à Tignée	5
16/02/2021	Le Soir Éric Deffet	L'immobilier est le métier d'Ecetia	9

RTC 27 janvier 2021

Soumagne : Nouvelle vocation pour l'Église de Tignée

http://www.rtc.be/video/info/patrimoine/nouvelle-vocation-pour-l-yglise-de-tignee-_1508061_325.html

Nouvelles perspectives pour l'Église Saint-Lambert de Tignée sur la commune de Soumagne. Inutilisée depuis de nombreuses années, elle pourrait aujourd'hui être transformée en complexe de logements. Si la nouvelle vocation se veut inédite, l'enveloppe architecturale sera fidèlement conservée.

L'église de Tignée, à Soumagne, s'offre une seconde jeunesse. Inoccupée depuis 23 ans, désaffectée puis désacralisée : elle pourrait bientôt voir ses lieux investis par de nouveaux locataires. Benjamin Houet, le bourgmestre de la commune, confie son *« envie est de développer une nouvelle activité, tout en respectant la philosophie du site, notamment avec des logements à finalité sociale. »* Au total, 7 logements seraient répartis sur différents niveaux pour exploiter au maximum le volume de l'église.

Face aux risques imminents de dégradation du bâtiment, le projet opère ces derniers jours un coup d'accélérateur.

La commune de Soumagne et la fabrique d'Église s'associent à Ecetia. Cette intercommunale accompagne les pouvoirs locaux dans leurs aménagements immobiliers. Son directeur général, Bertrand Demonceau, énonce les futures étapes du projet. *« Au niveau technique, on va définir de manière beaucoup plus précise le projet que l'on veut ici. Pour l'instant, on a étudié la faisabilité du projet de manière générale : on sait que c'est faisable, que l'Église est en bon état. Nous allons maintenant chercher des partenariats et nous lancerons les marchés publics qui seront nécessaires pour aboutir au projet. »*

Vocation inédite, emballage identique

Soulagée, la Fabrique d'Église, représentée par Jean Mordant, se disait inquiète de voir tomber le bâtiment en ruine dans les prochaines années. C'est également une bonne nouvelle pour les villageois et les habitants de la commune, heureux de conserver ce point de repère dans leur paysage.

« Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut maintenir le bâtiment » confirme Benjamin Houet. *« Il a énormément d'importance au niveau culturel et patrimonial. En le sauvegardant, on conserve l'identité du village, tout en y ajoutant une finalité acceptable et très positive. »*

D'ici quelques mois, une fois le projet affiné et des partenariats financiers trouvés, l'Église de Tignée pourra entamer sa reconversion.

La Meuse 28/01/2021, Marc Gérardy

**L'église de Tignée (Soumagne) transformée en appartements :
un projet pilote d'Ecetia**

L'église de Tignée, fermée depuis 1998 va connaître une nouvelle affectation. La structure extérieure et la tour seront conservées et l'intérieur sera transformé en sept appartements gérés par l'AIS du Plateau de Herve qui payera les loyers à l'intercommunale Ecetia, nouveau propriétaire.

Ce n'est un secret pour personne : la fréquentation des églises est en constante diminution depuis la seconde moitié du XXe siècle. Des édifices, religieux conservés aux frais des pouvoirs publics locaux et/ou des fabriques d'église alors qu'ils sont peu chauffés et de moins en moins entretenus. Plusieurs édifices connaissent ainsi des problèmes de sécurité publique.

C'est le cas de l'église de Tignée, installée au centre du village, fermée depuis 1998 et désacralisée depuis 2007. « *Nous avons donné les orgues il y a trois ans à l'église de Julémont* », précise Jean Mordant, président de la fabrique d'église qui poursuit : « *Nous avons signé une convention avec l'intercommunale Ecetia et la commune. Nous avons donné toute autorité à Ecetia pour examiner ce que l'on pourrait faire de l'église. Nous souhaitons conserver la structure extérieure de l'église et la tour, car supprimer la tour, ce serait défigurer la place du village. C'est un peu comme si on enlevait le nez d'une figure. C'est un souhait, mais nous n'avons pas la main ni d'argent* », indique Jean Mordant.

« *À la demande des communes, Ecetia peut réaliser, pour chaque église, une étude permettant d'évaluer la faisabilité technique et économique d'une reconversion, totale ou partielle, des volumes intérieurs de l'édifice, pour les affecter à d'autres fonctions, tout en préservant l'enveloppe extérieure* », précisent Thierry Willems, président et Bertrand Demonceau, directeur général d'Ecetia.

« *Nous avons réalisé, à nos frais, cette étude qui avait pour but, dans un premier temps, de poser un diagnostic sur l'état de la structure du bâtiment et sur le coût d'éventuelles rénovations, en vue de le restaurer et de le pérenniser puis, dans un second temps d'établir des scénarios de reconversion des volumes intérieurs qui soient pertinents en fonction de paramètres spécifiques à chaque église (localisation, espace disponible, parkings...* », précise encore Bertrand Demonceau.

Sept appartements

« *Notre étude a été bouclée en novembre et présentée en décembre dernier. Nous proposons de maintenir la structure extérieure de l'église ainsi que la tour. Nous enlevons les vitraux et nous aménageons sept appartements ainsi qu'une terrasse extérieure. C'est un projet pionnier que l'on aimerait dupliquer ailleurs. Plusieurs options ont été étudiées et celle-ci permet un équilibre financier et une convergence de nombreux intérêts. C'est un bel exemple, un cas d'école avec une église en plus ou moins bon état* », annonce Bertrand Demonceau.

Pratiquement, Ecetia deviendrait propriétaire de l'église qu'il louerait, après aménagements, à l'AIS (Agence immobilière sociale) du Plateau de Herve dont fait partie Soumagne. L'AIS paierait les loyers à Ecetia.

« *La commune et la fabrique d'église étaient à la recherche d'un projet de réaffectation avec sauvegarde de l'enveloppe extérieure, patrimoine architectural du village de Tignée. L'église*

permet d'identifier le centre du village depuis très loin et valorise la place et les alentours. Les habitants y sont fort attachés », indique le bourgmestre, Benjamin Houet.

« Il serait impensable de raser l'église et de la remplacer au centre de Tignée par un immeuble à appartements. Ce projet d'Ecetia respecte le fait que c'était une église », se félicite Jean-Michel Haesevoets, échevin de l'Urbanisme et de la préservation du patrimoine.

« Cette solution, avec une affectation sociale, plaît à la fabrique d'église. Cela me fait rêver après toutes ces années passées dans cette église (baptême, communions, confirmation...) », avoue Jean Mordant qui espère conserver les rosaces et les vitraux ailleurs.

Un groupe de travail a été mis en place et se réunira ce vendredi avec deux représentants de la commune, deux de la fabrique d'église, deux de l' AIS du Plateau de Herve et Marie Delvaux, coordinatrice du projet chez Ecetia

Historique

« L'église paroissiale Saint-Lambert de Tignée a été construite au milieu du 19^e siècle. Elle remplaçait une petite chapelle qui était située près du cimetière. Elle a été incendiée au début du XX^e siècle puis détruite en partie, dont le clocher, durant la Seconde Guerre mondiale, car c'était un point d'observation stratégique avec le fort d'Evegnée. Elle a été refaite complètement en 1945. Une des cloches a été emportée par les Allemands. On a inauguré une nouvelle cloche en 1953 du nom de ma maman, Léonie, qui était la marraine et le parrain était Mr Massart, échevin. L'église a fonctionné normalement jusqu'en 1998 puis on a constaté qu'une poutre était attaquée par un ver, mais ce n'était pas la mèche. L'autorité communale a fait fermer l'église par prévention et avait promis de réparer l'église, mais elle n'a jamais rien fait ! L'église a été désacralisée en 2007. La commune n'avait dès lors plus d'obligation d'entretien. Or, une église dans un village, qu'on soit croyant ou non, c'est un symbole de la vie du village. Il serait malheureux de la détruire. »

Le Soir, 16/02/2021, Eric Deffet (avec P. Le.)

Habiter une église, ce sera possible à Tignée



L'église Saint-Lambert de Tignée sera bientôt transformée en logements. Dominique Duchesnes.

L'avenir des lieux de culte est un souci majeur pour les communes. En Wallonie, l'intercommunale Ecetia propose une formule originale. Première expérience près de Liège où une église désaffectée abritera des logements.

Saint-Lambert à Tignée, c'est une église comme il en existe des centaines en Wallonie. Nous sommes aux confins du pays de Herve, dans l'entité de Soumagne. L'édifice se dresse là depuis 1868, date de la fin du chantier de construction. Il semble aujourd'hui d'une taille démesurée au cœur de ce village de quelques centaines d'âmes à peine, en lisière de l'autoroute qui file de Liège vers l'Allemagne.

Avec son clocher et ses trois nefs de briques rouges, le lieu de culte en impose, un peu en retrait de la place bordée de maisons coquettes. Le calme de la campagne à deux pas de la grande ville. L'église est désacralisée depuis 23 ans, et donc désaffectée. Les portes sont closes. Si on n'y prend pas garde, Saint-Lambert ne tardera pas à perdre de sa superbe de manière irrémédiable.

La commune de Soumagne chercha à sauvegarder le bâtiment. Elle pense aujourd'hui avoir trouvé une solution originale avec le soutien de l'intercommunale Ecetia. L'enveloppe sera conservée, mais le lieu de culte sera reconverti en logements, sept sans doute, avec la collaboration de l'agence immobilière sociale (AIS) du Plateau de Herve.

Entre clocher et chœur

L'intervention d'Ecetia pour ce type de patrimoine immobilier est une première et pourrait donner des idées à d'autres villes ou communes pour lesquelles la sauvegarde et l'entretien des églises sont une charge importante. À Tignée, il faut aujourd'hui beaucoup d'imagination pour envisager les appartements entre le clocher et le chœur. Mais si ce dossier est mené à terme, ces logements originaux seront sans doute très courus.

En Belgique, le rapport entre les communes et les fabriques d'église prend racine dans le décret impérial du 30 décembre 1809. Celui-ci impose notamment au pouvoir local de pourvoir aux grosses réparations des lieux de culte. Bon an mal an, une commune wallonne consacre 1 % de son budget ordinaire au soutien général des fabriques. Mais on grimpe déjà à 2 ou 3 % du budget extraordinaire pour les travaux, une proportion en hausse constante selon l'Union des villes et communes.

Avec la fusion des communes, de petites entités se retrouvent parfois avec plusieurs églises à gérer, tandis que la fréquentation diminue et que les outrages du temps sont inéluctables : « *Les communes ont fusionné, pas les fabriques d'église ! Dans ma commune de Blegny, on compte six villages et six fabriques* », note au passage Bertrand Demonceau, le directeur général d'Ecetia.

Fermer ? Raser ? Reconvertir ? Beaucoup d'édifices religieux font l'objet d'une protection : « *En Wallonie, un quart du patrimoine classé est en réalité du patrimoine religieux* », rappelait récemment la ministre Valérie De Bue (MR) au parlement. Selon elle, « *une gestion inventive de ces lieux patrimoniaux doit être soutenue et promue* », quand ils sont désaffectés, mais aussi quand le culte y est maintenu, histoire de multiplier les activités et une forme d'entretien permanent.

Avant de reconvertir une église ou une chapelle, il faut veiller à préserver le patrimoine, mais aussi à convaincre les populations avoisinantes : dans un village ou un quartier, un clocher suscite souvent un grand attachement. C'est un repère dans le paysage, dans la vie des habitants, dans l'histoire locale. Les réaffectations les plus pertinentes sont souvent d'ordre culturel.

À Rebecq, l'Agence wallonne du Patrimoine (Awap) accompagne la commune pour la transformation de la chapelle des anciens hospices des vieillards en bibliothèque communale. Mais dans la même entité, le conseil communal a pris la décision de déconstruire l'église Saint-Martin de Bierghes, actuellement à l'abandon. Une rénovation aurait été trop coûteuse. Une opposition au projet s'est manifestée.

À Bruxelles également

La Région wallonne délie régulièrement les cordons de la bourse pour subsidier des travaux de grande ampleur : 1,9 million pour la collégiale Sainte-Begge d'Andenne et 1,3 million pour la collégiale Saint-Pierre de Leuze, toutes deux maintenues au culte.

À Écaussinnes, une aide de 1,6 million permettra à la commune de transformer en espace socioculturel l'église du Sacré-Cœur, qui se dégrade depuis une vingtaine d'années. Le débat sur la sauvegarde de l'édifice a fait l'objet d'une expérience de participation citoyenne. Le subside régional est attribué cette fois à travers le programme communal de développement rural.

La Wallonie n'a évidemment pas le monopole des églises en quête d'une seconde vie. À Bruxelles, la Région a marqué son intention d'assumer dès janvier 2022 la gestion de tous les cultes et notamment pour les établissements catholiques qui relèvent de la sphère communale. La capitale compte aujourd'hui une centaine d'églises dont l'état de quelques-unes nécessitent d'importants travaux de rénovation.

A ce jour, seule Saint-Vincent de Paul (Anderlecht) a été désacralisée pour devenir une école. « *C'est le premier projet de réaffectation profane d'église paroissiale à Bruxelles à aboutir* »,

confirme Thierry Claessens, adjoint de l'évêque auxiliaire de Bruxelles pour le temporel. À Anderlecht toujours, la commune vient d'acquérir Saint-François-Xavier pour un euro symbolique. À charge pour cette dernière d'y créer un espace de sport pour le quartier. « *Un projet social et pas un Basic Fit pour bobos chics* », nous glisse-t-on.

À Schaerbeek, pour l'église de la Sainte Famille, l'idée est de garder un lieu de culte tout en réaffectant une partie du bâtiment. « *Mais il faut trouver un modèle financier qui tient la route et ce n'est pas évident* », poursuit Thierry Claessens. Du côté de l'église du Précieux Sang, le dossier est entre les mains d'un promoteur privé qui planche sur une reconversion en logements. Même topo pour Saint-Hubert (Boitsfort) où, après un avis défavorable de la commission de concertation, un concours d'architecture est envisagé.

Bref, si la désacralisation est une piste sérieuse, elle n'est pourtant pas la panacée pour l'Eglise catholique qui se tourne aussi vers d'autres cultes pour maintenir les activités dans ses églises, comme vers les orthodoxes polonais (Saint-Gérard, Anderlecht) ou les protestants ukrainiens (Saint-Joseph à Uccle).

Conserver l'enveloppe

Mais revenons à Tignée, dans le bocage hervien, où l'intercommunale Ecetia compte donc mettre sa pierre à la reconversion de Saint-Lambert. Bertrand Demonceau fixe d'emblée les enjeux : « *D'une manière générale, les communes renâclent à financer les travaux dans les églises. Cela se comprend : avec la baisse de fréquentation, une église suffit, mais quatre ou cinq, c'est impayable. Le pouvoir local a simplement l'obligation légale de rendre possible la tenue du culte. Pour le reste, il peut faire preuve d'imagination, à condition d'en avoir les moyens.* »

Tous les édifices religieux ne doivent pas être conservés « dans leur jus ». C'est le cas de l'église de Tignée : « *Les gens sont attachés à leur église. Du coup, les communes optent souvent pour le statu quo, en croisant les doigts... Mais ce n'est pas une solution : une église se dégrade vite et il faut oser dire qu'elles ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre du gothique. Il y a souvent la dimension, le prestige, le symbole. Mais on peut travailler sur tout cela pour aller de l'avant.* »

Spécialisée dans l'immobilier public, Ecetia ajoute donc une corde à son arc : la transformation des lieux de culte en veillant à conserver l'enveloppe extérieure pour ne pas chambouler le paysage.

« *Nous proposons donc aux communes intéressées une approche en deux temps* » détaille Bertrand Demonceau. « *Dans un premier temps, nous réaliserons une étude technique pour estimer l'état du bâti et le coût d'éventuels travaux de sauvegarde préalables à une reconversion. Ensuite, nous passerons à l'étude de faisabilité économique en étudiant toutes les possibilités : logement, bureaux, culture...* »

Viendra ensuite le temps de la mise en œuvre : « *Ecetia pourra alors jouer les intermédiaires entre la commune et des investisseurs privés ou publics voire investir elle-même si l'occasion se présente. Nous serons des partenaires ou des facilitateurs des communes pour sauver ces bâtiments qui sont comme le nez au milieu du village...* »

L'immobilier est le métier d'Ecetia

Le groupe liégeois Ecetia n'est pas l'intercommunale la plus connue ou la plus mentionnée dans la presse... Depuis une bonne trentaine d'années, elle occupe pourtant une place stratégique importante au service des pouvoirs locaux, d'abord sous l'appellation Société liégeoise de financement et d'économies d'énergie (SLF), chère à feu Michel Daerden, mais depuis 2011, sous le vocable Ecetia.

Outre des activités de financement (prêts, leasing...), cette intercommunale développe surtout une politique immobilière en faveur des communes, près de Liège pour l'essentiel, mais pas uniquement. La formule de base est la suivante : après une phase de consultance, l'intercommunale construit un bâtiment et le loue à la commune qui en a l'usage. Cela préserve d'autant la capacité d'emprunt de cette dernière qui peut gérer son loyer via son budget ordinaire.

Seule limite : pas question de se doter de la sorte d'un stade flambant neuf ou d'un théâtre dernier cri ! Par contre, la formule permet de s'équiper en bureaux, logements, salles de classe... Un outil financier supplémentaire voit donc le jour dans le portefeuille d'Ecetia et vise spécifiquement à transformer les églises désaffectées.

Le Soir, 16/02/2021, E.D.

L'immobilier est le métier d'Ecetia

Le groupe liégeois Ecetia n'est pas l'intercommunale la plus connue ou la plus mentionnée dans la presse... Depuis une bonne trentaine d'années, elle occupe pourtant une place stratégique importante au service des pouvoirs locaux, d'abord sous l'appellation Société liégeoise de financement et d'économies d'énergie (SLF), chère à feu Michel Daerden, mais depuis 2011, sous le vocable Ecetia.

Outre des activités de financement (prêts, leasing...), cette intercommunale développe surtout une politique immobilière en faveur des communes, près de Liège pour l'essentiel, mais pas uniquement. La formule de base est la suivante : après une phase de consultance, l'intercommunale construit un bâtiment et le loue à la commune qui en a l'usage. Cela préserve d'autant la capacité d'emprunt de cette dernière qui peut gérer son loyer via son budget ordinaire.

Seule limite : pas question de se doter de la sorte d'un stade flambant neuf ou d'un théâtre dernier cri ! Par contre, la formule permet de s'équiper en bureaux, logements, salles de classe... Un outil financier supplémentaire voit donc le jour dans le portefeuille d'Ecetia et vise spécifiquement à transformer les églises désaffectées.